



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 1298

Texte de la question

AUGMENTATION DES PETITES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Henri Jibrayel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Henri Jibrayel. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

L'augmentation des pensions de retraites fixée à 1 % à partir du 1er avril ne répond pas à la situation des 14 millions de retraités qui vivent dans des conditions modestes et, pour certains, sous le seuil de pauvreté. Une augmentation de 1 % représente à peine plus de 6 euros pour une personne seule qui touche 649 euros par mois. Cela ne couvre même pas, pour certaines, l'augmentation des loyers et de la mutuelle. C'est dérisoire au regard des 368 000 euros du bouclier fiscal, soit 30 000 euros par mois, que vous accordez aux 834 contribuables les plus riches de France !

La suppression du paquet fiscal permettrait de dégager 15 milliards d'euros par an et de mener ainsi une véritable politique permettant d'améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Ne nous répondez pas, comme toutes les autres fois, qu'il faudra aller plus loin. Nous savons très bien que, pour vous, le difficile prend du temps et l'impossible un peu plus encore, mais avec 1 % seulement d'augmentation de leur retraite, c'est la vie de nos aînés qui devient impossible.

Je vous demande, monsieur le Premier ministre, ce que vous comptez faire concrètement et rapidement, non pas pour améliorer l'ordinaire des personnes à la retraite, mais tout simplement pour le rendre concevable ?

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille.

M. Patrick Roy. Et des retraités maltraités !

M. le président. Monsieur Roy !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille*. Monsieur le député, je vous rappelle qu'en septembre 2008 les pensions de 15 millions de retraités ont été revalorisées de manière anticipée de 0,8 %.

(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. Jacques Desallangre. Quel excès !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Une nouvelle augmentation de 1 % est intervenue le 1er avril dernier pour tenir compte de l'inflation.

Nous avons voulu ("*Ah !*" *sur les bancs du groupe SRC*), pour remédier aux situations de pauvreté que connaissent certains retraités, aller au-delà, grâce à trois mesures structurelles.

M. Roland Muzeau. Qui a écrit la réponse ? Mme Parisot ?

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Premièrement, nous mettons en oeuvre dès cette année l'engagement du Président de la République d'augmenter augmentera de 25 % d'ici à 2012 le minimum vieillesse pour les personnes seules.

M. Jacques Desallangre. On en est encore loin. Il y a du boulot !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. La première étape de cette augmentation a eu lieu, comme le prévoit la loi de financement de la sécurité sociale, dès le 1er avril : 6,9 % d'augmentation, soit 44 euros de plus par mois pour 400 000 de nos concitoyens. Lundi, les bénéficiaires du minimum vieillesse ont touché pour la première fois cette prestation à son nouveau montant.

Deuxièmement, les pensions de réversion des 600 000 veuves et veufs les plus modestes seront revalorisées

de 11 % dès le 1er janvier. C'est un effort de 200 millions d'euros par an.

Troisièmement, nous avons pris en compte la situation des exploitants agricoles retraités et de leurs veuves, en créant au 1er février un minimum de pension, garanti aux assurés les plus modestes ayant cotisé au moins vingt-deux ans et demi. Cela concerne 230 000 personnes.

M. Patrick Roy. Mais non !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Face à la crise, le Gouvernement a également pris des mesures exceptionnelles.

M. Alain Néri. Lesquelles ?

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. D'abord, le collectif budgétaire, que vous n'avez pas voté, prévoit un allègement de l'impôt sur le revenu pour les classes moyennes à revenus modestes, qui bénéficie à plus de 6 millions de ménages imposables.

M. Alain Néri. N'importe quoi !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Ensuite, des bons d'achats de 200 euros par foyer seront versés dès le mois de juin à 660 000 personnes âgées dépendantes qui vivent à domicile. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Alain Néri. N'importe quoi !

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1298

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2009